

## **OFFRE D'EMPLOI**

### **GREFFIER ADJOINT ET AVOCAT POSTE CADRE PERMANENT**

Rythmée par son charme urbain et son caractère culturel, la Ville de L'Assomption compte plus de 22 000 habitants. Située dans la région sud de Lanaudière, à proximité des grands axes routiers, L'Assomption se distingue par son décor champêtre et la qualité de vie des plus agréables qu'elle offre à ses citoyens et citoyennes.

La Ville de L'Assomption recherche actuellement un candidat pour pourvoir un poste de greffier adjoint et avocat afin de compléter l'équipe du Service du greffe. Il s'agit d'un poste cadre permanent.

Note : le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

#### **NATURE DE L'EMPLOI**

Le titulaire du poste assiste le greffier dans la réalisation de ses fonctions administratives relatives au Service du greffe ainsi que dans la réalisation des mandats requis conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec. À titre d'avocat, le greffier adjoint est appelé à rendre des opinions juridiques et à émettre des avis et conseils sur toutes matières avec lesquelles la Ville est confrontée, tant en vertu des lois applicables que des lois connexes et sectorielles et, à ce titre, relève de la direction générale dans la réalisation de ses mandats.

#### **Tâches principales - greffier adjoint**

Le titulaire du poste assiste le greffier dans l'organisation de la tenue et le suivi des séances du conseil municipal. Il assure le support administratif et juridique du greffe et, à ce titre, assiste au besoin aux séances du conseil municipal et veille à la rédaction et à la diffusion auprès des citoyens et des divers intervenants municipaux des décisions prises par les membres du conseil. Il participe à la rédaction, au cheminement et à l'approbation des règlements municipaux, des avis publics et appels d'offres, et procède à la refonte des règlements. Il reçoit et procède à l'ouverture des soumissions au besoin et assiste au processus de vente pour taxes. Il agit également comme secrétaire d'élection lors d'élections municipales ou de référendums.

#### **Tâches principales - avocat**

Le titulaire du poste rédige des opinions juridiques et avis. Il agit à titre de personne-ressource dans divers dossiers de nature juridique et conseille les divers services municipaux, la direction générale et, au besoin, le conseil sur toute question relevant de sa compétence. Au besoin, il assure la représentation de la Ville devant divers tribunaux administratifs ou civils.

#### **EXIGENCES MINIMALES ET HABILITÉS**

- Titulaire d'un baccalauréat en droit;
- Membre en règle du Barreau du Québec;
- 3 à 5 ans d'expérience dans le milieu municipal;
- Connaissance approfondie des lois municipales;
- Capacité à travailler sous pression et à respecter des délais et des échéanciers serrés;
- Maîtrise de l'environnement Microsoft Office;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- Rigueur, autonomie, souci du détail;
- Discrétion et confidentialité;
- Sens de la planification, de l'organisation et du contrôle;
- Esprit d'analyse et de synthèse;
- Sens des relations humaines et du travail d'équipe.

La Ville de L'Assomption offre un salaire concurrentiel ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants.

Traitement salarial : classe 5

Nous vous invitons à acheminer votre curriculum vitae par courrier ordinaire, électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **vendredi 19 août 2016 à 12 h**, à l'adresse suivante :

VILLE DE L'ASSOMPTION  
Service des ressources humaines  
**Poste : Greffier adjoint et avocat**  
**Concours n° 2016-11**

399, rue Dorval  
L'Assomption (Québec) J5W 1A1  
Télécopie : 450 589-4512 | [bmarin@ville.lassomption.qc.ca](mailto:bmarin@ville.lassomption.qc.ca)

**Nous tenons à remercier toutes les personnes qui manifestent un intérêt envers la Ville de L'Assomption. Cependant, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue recevront un accusé de réception. La Ville de L'Assomption applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les personnes handicapées à présenter leur candidature.**